



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 JUIN 2025**

**Délibération n° D-2025-223**

**Marchés de travaux - Requalification de l'îlot Denfert-  
Rochereau - Travaux Espaces Extérieurs - Lots 1 et 2 -  
Avenant n°1**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :  
le 10/06/2025

Publication :  
le 20/06/2025

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD.

**Secrétaire de séance :** Lydia ZANATTA

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

**Excusés :**

Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU.

**Direction de l'Espace Public**

**Marchés de travaux - Requalification de l'îlot Denfert-Rochereau - Travaux Espaces Extérieurs - Lots 1 et 2  
- Avenant n°1**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort s'est engagée dans le programme national de renouvellement urbain (PNRU) qui vise, par le déploiement d'actions sur l'habitat, les équipements et les espaces publics, le commerce de proximité, à renforcer l'attractivité et la cohésion sociale du quartier Pontreau / Colline Saint-André.

Le projet prévoit de réaménager le secteur Denfert-Rochereau, en un espace de centralité du quartier favorisant les rencontres et le vivre ensemble.

Aussi, le 17 décembre 2019, le Conseil municipal a approuvé le marché de maîtrise d'œuvre commun à la partie bâtiment et aux espaces publics à l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est l'Atelier du trait.

Lors de sa séance en date du 13 mai 2024, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux. Le marché comporte 5 lots et trois tranches :

- tranche ferme (TF) : place Denfert Rochereau, place de Strasbourg, rue Alsace Lorraine, rue Chabot, rue du Vieux Fourneau, rue Pluvialut ;
- tranche optionnelle 1 (T01) : Aménagement d'un quai de bus Parvis Du Guesclin ;
- tranche optionnelle 2 (T02) : Mise en lumière statue et façades.

Aujourd'hui des adaptations techniques sont nécessaires par voie d'avenants concernant la Tranche Ferme du Lot 1 et du Lot 2.

Tranche Ferme Lot 1 – VRD – Avenant 1 :

Le présent avenant a pour objet les travaux modificatifs suivants à savoir :

- montant des ajustements ou compléments sur la tranche ferme : 100 515,22 € HT  
soit 120 618,26 € TTC.

Ces ajustements correspondent :

- aux prestations de remblaiement de la fouille archéologique rue Chabot au droit de la cave voûtée souterraine ;
- à la mise en place de bordures courbes dans les carrefours, pour une meilleure cohérence esthétique avec les autres aménagements sur la ville ;
- la fourniture de bordures de transition pour les trois quais bus ;
- la pose de réseaux pour les futures bornes de stationnement lumineuses ;
- divers ajustements techniques ponctuels.

Tranche Ferme Lot 2 – Eclairage Public – Avenant 1 :

Le présent avenant a pour objet les travaux modificatifs suivants à savoir :

- montant des ajustements ou compléments sur la tranche ferme : 16 247,00 € HT soit 19 496,40 € TTC.

Ces ajustements correspondent :

- la fourniture et pose de deux bornes lumineuses de stationnement.

Lot N°	Attributaire	Montant toutes tranches (en € HT)	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants cumulés par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) toutes tranches incluses)
1	SAS EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	2 139 473,55	1	100 515,22	4,70	2 239 988,77	2 687 986,52
2	BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES	184 445,20	1	16 247,00	8,81	200 692,20	240 830,64

Ces avenants sont fondés sur article R.2194 – 8 du Code de la commande publique.

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants comme indiqué ci-dessus ;
- autoriser leur signature ainsi que toute pièce afférente le cas échéant.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour : 43  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Lydia ZANATTA**

**Jérôme BALOGÉ**